

Bulletin Municipal

herri aldizkaria

Lehuntze ahonçe

Echos de la commune Herriko oiharzunak

Depuis les élections, 4 conseils municipaux se sont tenus. Nous vous présentons le résumé de ces 4 conseils, le détail des délibérations est disponible en Mairie, pour toute personne qui souhaite les consulter.

Premier conseil municipal

• 21 Mars 2008 : élection du Maire et des adjoints

Deuxième conseil municipal

• 27 Mars 2008 : élection des délégués aux différentes commissions et syndicats.

Chaque commission va dans ce numéro vous présenter ses délégués, ses actions réalisées et à venir.

Liste des délégués aux syndicats :

- URA (eau et assainissement collectif) : JEAN-MARIE DARRIGOL, BERNARD PASDELOUP,
- S3A : JEAN-MARIE DARRIGOL, SERGE HAROSTEGUY, suppléant : BERNARD PASDELOUP,
- Syndicat des Barthes : PIERRE GUILLEMOTONIA, BERTRAND FOUQUE, PATRICK LEMBEYE,
- Syndicat des Berges : PIERRE GUILLEMOTONIA, ROBERT INTSABY, PIERRE MAUJARET, suppléants : BERTRAND FOUQUE, JEAN-MARIE DARRIGOL, BERNARD PASDELOUP,
- SMACEF : PIERRE GUILLEMOTONIA, MARTINE CHARRON,
- SDEPA (électrification) : LOÏC DESTREBATS, BERTRAND FOUQUE,
- Délégués aux écoles : PIERRE GUILLEMOTONIA, PATRICK DUBOSCO, DAVID HUGLA,
- Délégués à Txakurak : LOÏC DESTREBATS, suppléant : ISIDORE DEL ARCO,
- Délégués au SCOT : PIERRE GUILLEMOTONIA, PIERRE MAUJARET.
- Délégués CCAS : PIERRE GUILLEMOTONIA - MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL : MARTINE CHARRON, PATRICK DUBOSCO, DAVID HUGLA, BERNARD PASDELOUP - MEMBRES EXTÉRIEURS : JACQUELINE AMESTOY, THÉRÈSE LEMBEYE, SERGE SABATIER - MEMBRE REPRÉSENTANT L'UDAF : BERNARD MARQUESTAUT.

Troisième conseil municipal

• 14 Avril 2008 : vote du compte administratif 2007 et du budget primitif 2008. Le compte administratif 2007 a été voté par l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception de PIERRE GUILLEMOTONIA et MARTINE CHARRON qui se sont abstenus en cohérence avec leur vote du précédent mandat.

Le budget primitif 2008 a été voté par l'ensemble du Conseil Municipal : l'année étant déjà commencée au moment de ce vote, nous héritons en grande partie des choix d'investissement de la précédente municipalité. C'est pourquoi le Conseil Municipal a voté l'augmentation des taux d'imposition, afin de pouvoir développer les axes de son programme malgré les échéances d'emprunts restant à rembourser.

Le détail des choix d'investissement pour l'année 2008 est présenté pour chaque commission dans les chroniques municipales.

Quatrième conseil municipal

• 24 Avril 2008 : vote du compte administratif 2007 et du budget primitif 2008 du CLSH. Vous retrouverez les dates d'ouverture et coordonnées du CLSH dans ce bulletin.

Election des délégués au Syndicat intercommunal à la Culture Basque : MARTINE CHARRON et JEAN-MARIE SALDIBOURE. Suite aux mises en place des commissions et au vote du budget, le Conseil Municipal a commencé à travailler au service des lahonçais. Les prochains conseils municipaux délibéreront de nos nouveaux projets, n'oubliez pas que vous y êtes tous invités.

NB : Tous les conseils municipaux sont annoncés quelques jours avant dans le journal Sud-Ouest.

Commission Communication Informations

NATHALIE ARMANGES

MEMBRES : ANNE COUNIL, PATRICK DUBOSCO, DAVID HUGLA

Communiquer, c'est partager, partager, c'est avoir en commun. C'est bien l'objectif que s'est fixé la commission. La nouvelle formule du bulletin se veut le reflet du changement et de la dynamique que l'équipe municipale souhaite impulser.

Vous y trouverez chaque fois l'avancement du travail des commissions vous permettant de suivre leur évolution. Les rubriques habituelles y demeurent et nous lançons « la ballade du bourg », qui, en plusieurs épisodes vous racontera l'histoire de notre commune. Cette rubrique se veut ouverte à tous sujets et votre participation contribuera à son évolution.

Cette 1^{ère} publication est un coup d'essai que nous transformerons avec votre soutien lors des futures parutions. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions, nous les attendons avec impatience.

Sar hitza

Editorial



Les élections sont passées et une nouvelle équipe municipale, que j'ai l'honneur de diriger a été choisie par les Lahonçais.

Passé un court moment d'euphorie, la réalité est vite réapparue avec une vie municipale intense faite de demandes et de besoins quotidiens, auxquels s'ajoute la gestion des dossiers communaux et extra-communaux en cours ou à l'étude. Notre équipe municipale solidaire et consciente de l'importance de sa mission a organisé sans perdre de temps la mise en place des commissions et de nombreuses réunions de travail.

Toutefois, la situation financière délicate de notre commune, due à de lourds investissements et à un taux d'endettement élevé, nous obligera à faire des choix dans la politique de développement prévue.

La revitalisation du centre bourg, pour son intérêt économique et social, reste cependant une priorité pour laquelle la réflexion a déjà démarré.

Autre chantier d'importance, maintenant que le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) a été entériné par le Conseil Municipal, la révision du Plan Local d'Urbanisme a repris afin que les attentes de nombreux lahonçais puissent être traitées dès que possible.

Ces objectifs majeurs, et les autres, seront réalisés dans la concertation, en favorisant le dialogue et la communication : dans ces conditions, notre village retrouvera sa sérénité et le plaisir de vivre ensemble.

Beste on eta uda on deneri
Bonnes fêtes et bon été à tous

Le Maire,
Pierre Guillemotonia

Sommaire

- p. 2 : Chronique municipale - Commissions
- p.4 : Vu du fronton - Associations
- p.4 et 5 : Agenda
- p.6 : Gazette de Lahonçe
- p.8 : Programme des fêtes - Infos
La ballade du bourg

Lahonce Lehuntze

Bulletin Municipal
herri aldizkaria

juin 2008

Chronique municipale Berriak

Commission Centre Bourg

Redynamiser le Centre Bourg

Membres : l'ensemble des membres du conseil municipal.

Toute l'équipe municipale s'est déjà réunie plusieurs fois afin de réfléchir et travailler autour de l'axe principal de notre programme.

Des idées émergent, des contacts intéressants ont lieu.

Il apparaît que certaines opérations ayant pour objectif de redynamiser l'artisanat, le commerce et les services de proximité peuvent bénéficier d'aides financières notamment du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Ces opérations aidées concernent les communes de moins de 2 000 habitants et visent à réhabiliter le centre bourg ; notre commune peut donc y prétendre.

Au préalable, il faut procéder à une étude de faisabilité, réalisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). C'est donc en Septembre que nous distribuerons à tous les habitants, une enquête sur les habitudes de consommation afin d'évaluer au plus près les besoins. Il sera donc très important de faire un bon accueil à cette enquête, d'y participer avec attention avant de la retourner en mairie.

Prenez part avec nous à ce défi que nous sommes décidés à relever : refaire vivre notre village en installant au bourg commerces et services.

Commission Finances et Développement Économique

MARTINE CHARRON – 1^{er} adjoint.
Membres : NATHALIE ARMANGES, ANNE COUNIL, MICHEL LARRAYOZ.

Finances

Etat des lieux : lors de la préparation du Budget Primitif 2008, nous nous sommes retrouvés devant une situation financière préoccupante révélant une capacité d'autofinancement des investissements très limitée.

Nous sommes allés rencontrer Le Trésorier Principal d'Anglet qui nous a confirmé un lourd endettement avec un fort recours à l'emprunt (+ de 1 000 000 euros) depuis 2004 et conseillé de ne plus engager d'emprunts pendant 2 ans.

Celui-ci pour étayer ses propos, nous fera parvenir une analyse financière des 4 dernières années. Nous communiquerons les résultats de cette analyse qui ne nous sont pas encore parvenus lors du prochain bulletin.

Le budget 2008

L'excédent dégagé pour l'investissement est donc minime car d'importants travaux prévus en 2007 n'ont pas été réalisés mais se reportent sur le budget 2008 diminuant notre marge de manœuvre.

Beaucoup de factures inhérentes aux travaux Mairie Couvent (coût total : 780 000 euros) auxquelles s'ajoutent les aménagements très onéreux de murs de clôture, parking, espaces verts, mobiliers de bureau pèsent sur ce budget.

En augmentant de 3 % les taux des principaux impôts locaux, la commune bénéficiera d'une rentrée fiscale supplémentaire qui nous permettra de prioriser cette année l'entretien et la réfection des voiries communales.

Rappel des taux : Taxe Habitation : 10.91 - Taxe Foncier bâti : 16.34

Taxe Foncier non bâti : 52.39

Taxe Professionnelle : 15.08 inchangée.

Certaines opérations comme la réhabilitation du Trinquet, les travaux de voiries d'Oyhanto et l'agrandissement de l'école sont des dossiers sur lesquels nous travaillons afin de déterminer les priorités.

Les projets

Néanmoins nos projets sont loin d'être oubliés, la réflexion est en cours. Nous devons examiner les principales voies d'amélioration des finances et entre autres perspectives dans 3 ans les retombées des taxes professionnelles du Parc d'Activités au Centre de Frêt.

Développement Economique

Notre objectif de revitalisation du bourg du village va de pair avec la volonté d'impulser une dynamique économique.

Nous proposerons dans les mois à venir une rencontre entre municipalité, entrepreneurs, artisans, commerçants, installés au village. Tous ces acteurs seront conviés à échanger, à exprimer leurs besoins, leurs questions.

Nous voulons comprendre leurs attentes, cette démarche sera le préalable à la volonté d'inverser la tendance village dortoir et établir précisément le projet de développement économique.

Commission Vie associative, Animation du Village et Action culturelle

JEAN-MARIE SALDIBOURE – 2^{ème} ADJOINT
Membres : LOÏC DESTREBATS, SERGE HAROSTEGUY, MICHEL LARRAYOZ, HENRI LARRETEGUY, SANDRA LAURENT

Entente Lahonçaise

Lors des réunions (21 avril et 19 mai) ont été réunis les Présidents(es) des associations lahonçaises dans le but de redynamiser l'Entente Lahonçaise. La très grande majorité a donné son accord et chacune désignera un représentant de son association qui deviendra membre du conseil d'administration de l'Entente.

A ce dernier, reviendra la charge de choisir et organiser des manifestations communes ainsi que de gérer la Licence IV.

Vos correspondants :

• location de salles : JEAN-MARIE SALDIBOURE
05 59 31 65 84 (domicile) - 06 80 04 48 76
ou Mairie.

• emprunt matériel : LOÏC DESTREBATS
06 15 50 02 48.

Association Atchik Eta Segi

Afin de relancer l'activité, il est demandé à tous les aînés désireux d'y participer, de faire connaître leurs attentes. Prochainement, une réunion sera organisée pour constituer un nouveau bureau et finaliser des objectifs au vu des aspirations du plus grand nombre. Inutile de préciser que chacun dépend un peu de l'autre, et qu'il n'est pas possible, par exemple, d'organiser une sortie en car sans un nombre conséquent de participants.

Bulletin de participation à retirer à la mairie

Informations diverses

• Subventions : les montants sont restés identiques, les budgets et projets présentés par les associations l'année prochaine permettront de mieux définir les montants à attribuer.

• Répartition des salles du couvent :

- Benoiterie (salle contigue à l'église) + une salle à l'étage : conseil paroissial et prêtrise,
- salle de musique (1^{er} étage) : Musique Val d'Adour + chorale (si moins de 19 personnes, sinon benoiterie)

- salle 1 de l'étage : Eskulari + Lehunztarrak
- salle 2 de l'étage : Hik Hasi (cours de basque) + salle de réunion à toutes les associations.

• Prêts matériels :

Les particuliers empruntant du matériel en assureront le transport. Les associations fourniront du personnel pour la manutention.

Commission Ecole et Action Sociale

DAVID HUGLA – 3^{ème} adjoint
Membres : NATHALIE ARMANGES, MARTINE CHARRON, ANNE COUNIL, ISIDORE DEL ARCO, PATRICK DUBOSCO, HENRI LARRETEGUY

Investissements et projets

Dès sa mise en place, la Commission Ecole et Action sociale s'est employée à définir les priorités de son action et à les mettre en œuvre. Elle a tout d'abord rencontré les différents acteurs du domaine scolaire (enseignants, personnel municipal affecté à l'école, parents d'élèves,...) afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes mais également pour qu'ils comprennent tout le poids et toute la dimension que la nouvelle équipe municipale entend accorder à l'enseignement et à l'éducation de nos enfants.

Ainsi, malgré un budget 2008 qualifié «de rigueur», des investissements conséquents seront consentis cette année pour l'école :

- renouvellement du mobilier de la classe de CE2,
- remplacement du photocopieur,
- poursuite du remplacement du matériel informatique avec l'achat de 2 nouveaux ordinateurs portables,
- acquisition de tapis de sol pour les activités de gymnastique et de lutte,
- revalorisation de la subvention à l'association «Les Mouettes» (association gérée par l'équipe enseignante, en charge du budget de fonctionnement de l'école).

En concertation avec Mr Lassalle, Directeur de l'école, plusieurs projets éducatifs sont à l'étude, tels que :

- ateliers pédagogiques (sous forme de pièces de

théâtre interactif)

- projet « jardin-école »
- projet MIFEN (Maison d'Initiation à la Faune et aux Espaces Naturels)

Innovations

Le Conseil d'école du 15 avril a permis de révéler la volonté de chacun des protagonistes de travailler ensemble, en totale concertation et dans un esprit de dialogue constructif et permanent.

Deux sujets majeurs illustrent cette volonté de partenariat :

Classe bilingue

• L'équipe enseignante a évoqué les difficultés d'organisation engendrées par l'enseignement bilingue, que la municipalité a prise en compte, tout en renouvelant son attachement au bilinguisme. Un entretien a déjà eu lieu avec le Directeur de l'OPLB (Office Public de la Langue Basque) et la Commission Ecole et Action Sociale organisera une rencontre pour réunir les enseignants, l'Inspectrice de l'Education Nationale en charge de l'enseignement du Basque, les représentants de l'OPLB et de la Mairie, dans le but de faciliter la mission de l'équipe enseignante et de rendre toute sa cohérence et sa lisibilité à l'enseignement bilingue à l'école de Lahonce.

Modifications des horaires

• Pour répondre aux critères de sécurité de la cantine et améliorer le temps du repas, l'équipe municipale en concertation avec le personnel communal et l'équipe enseignante, a décidé de créer 2 services. Les enfants de la maternelle déjeuneront à 11h45 et les enfants du primaire à 12h45. Ce qui permettra de revenir aux normes de notre capacité d'accueil à la cantine (80 enfants tolérés à 90).

Pour ce faire, à la rentrée scolaire prochaine, les horaires de l'école seront modifiés :

- rentrée des classes à 8h45 (ouverture des portes à 8h35)
- interclasse de 11h45 à 13h30 (ouverture des portes à 13h20)
- sortie des classes à 16h30

Projet d'extension

L'augmentation des effectifs de l'école devient désormais la principale obligation de la municipalité, pour pouvoir accueillir décemment et en toute sécurité, les nouvelles générations de Lahonçais. Les adjoints concernés ont donc rencontré l'architecte de la Maison des Communes, afin d'élaborer avec lui le projet d'extension du groupe scolaire.

Un projet avait été conçu par l'ancienne municipalité, qui sera très certainement modifié, en raison de contraintes liées aux différentes normes de sécurité mais aussi pour des motifs de cohérence architecturale et environnementale.

En outre, la livraison des appartements du programme Condisteguy est prévue pour la fin de cette année ou, au plus tard, pour le début de 2009. Cela concerne 52 logements et, par conséquent, de nombreux enfants scolarisés.

Même si les effectifs de l'école seront sûrement en légère baisse pour la rentrée de septembre 2008 (181 enfants prévus à ce jour contre 193 pour l'année scolaire en cours), il est absolument nécessaire d'anticiper l'augmentation qui nous est promise, tout en tenant compte des faibles capacités d'investissement de la commune. Il est de notre devoir de rester particulièrement vigilant, aussi bien pour proposer à nos enfants un accueil de qualité, mais également pour ne pas dilapider inutilement les ressources municipales, publiques, donc celles de tous les Lahonçais.

C'est pourquoi un nouveau projet d'extension de l'école, rationnel et équilibré, verra le jour et vous sera présenté.

Informations

Le Maire a adressé un courrier aux parents d'élèves pour réguler le stationnement des véhicules à la sortie de l'école.

Nous vous demandons instamment de respecter non seulement ces dispositions mais surtout la sécurité des enfants et les habitants de la résidence Er-

diko Egoitza ! Des panneaux de signalisation seront très prochainement installés pour vous le rappeler.

Le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) entame cette été sa 4^{ème} saison. Cette année, un questionnaire a été remis à l'ensemble des élèves de CM2 ainsi qu'aux enfants ayant déjà fréquenté le Centre de Loisirs. Nous demandons donc aux parents des 11/18 ans de bien vouloir répondre à cette enquête, dans le but d'offrir à vos enfants des vacances actives, captivantes et conviviales. De nombreuses activités passionnantes sont au programme ! N'hésitez pas à contacter MARYLIS PARTIE ou STÉPHANIE ELIZAGOYEN, afin qu'elles vous présentent le planning !

Suite au courrier de l'Inspecteur d'Académie concernant la réduction drastique des heures d'intervention des enseignants en musique du CMR (Centre Musical Rural), la mairie sera mobilisée au côté des parents d'élèves, des autres communes, pour modifier cette décision.

Action sociale

Pour finir, l'équipe municipale, et notamment la Commission Ecole et Action sociale, tient à vous faire part de plusieurs observations.

Depuis notre élection, nous n'avons reçu en Mairie aucune demande à caractère social. Nous vous rappelons qu'il vous est possible de prendre un rendez-vous avec l'Adjoint chargé de l'Ecole et de l'Action sociale ou bien avec l'un des membres de la Commission. Chaque demande sera étudiée avec toute l'attention qu'elle mérite et surtout, en toute confidentialité.

Vous trouverez également dans ce « Bulletin Municipal » les coordonnées des différents organismes sociaux qui sont à votre disposition.

CCAS

Le Centre d'Action Sociale doit animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il est chargé de faire tous les ans une analyse des besoins sociaux de la population et notamment de ceux des jeunes, des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficultés.

Le CCAS peut en outre intervenir pour prévenir et lutter contre tout mode d'exclusion sociale.

Un rapport annuel des besoins servira pour la mise en œuvre d'une action sociale dans la commune.

C'est notre souhait, il nous faut donc identifier les besoins.

Certaines aides et services fonctionnent déjà en partenariat avec le CCAS de St Pierre d'Irube :

- services d'aide ménagère,
- portage de repas à domicile,
- service de téléalarme,
- permanence de la Mission Locale Avenir Jeunes,
- permanence d'assistante sociale,
- mutuelle de groupe.

En outre, le CCAS continue de proposer la sortie annuelle aux personnes âgées de + de 75 ans qui aura lieu fin septembre 2008, ainsi que les colis de Noël à ceux qui ne peuvent participer à cette sortie.

Une information plus développée, dédiée à l'Action Sociale vous sera adressée d'ici la fin de l'année.

Assainissement Autonome

(fosse septique ou toutes eaux + épandage)

Le S3A et le service d'entretien :

Depuis le mois de juin 2005, le S3A propose aux usagers de l'assainissement autonome un service de vidange des installations. Ce service, sous la forme d'un marché de prestation, propose une gamme complète d'opérations d'entretien à des tarifs avantageux.

Le S3A vous rappelle que la vidange des fosses septiques et des fosses toutes eaux est obligatoire.

Elle participe au bon fonctionnement de la filière en diminuant les risques de colmatage et d'apparition de mauvaises odeurs.

Pour tout renseignement, le S3A est à votre disposition au 05 59 31 78 38.

Commission Urbanisme et Cadre de vie

PATRICK LEMBEYE - 4^{ème} adjoint

Membres : JEAN-MARIE DARRIGOL, ISIDORE DEL ARCO, BERTRAND FOUQUE, ROBERT INTSABY, SANDRA LAURENT, BERNARD PASDELOUP

La Commission Urbanisme s'attaque à la refonte du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette actualisation, en suspend depuis plusieurs années, est indispensable à la progression et la cohérence de l'urbanisme communal. En effet, toutes les attentions se sont focalisées sur le PPRI, ce qui a bloqué l'élaboration du PLU pénalisant ainsi de nombreux Lahonçais. Dans cette logique, nous avons donc décidé de suspendre toute procédure et d'entériner le PPRI.

Tous les élus sont associés à l'élaboration de ce document essentiel en association avec le bureau d'études Sogreah et les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) tels que les services de la Communauté des Communes et du Conseil général.

Commission Travaux Voirie et Bâtiments Communaux

ROBERT INTSABY - 5^{ème} adjoint

Membres : LOÏC DESTREBATS, ISIDORE DEL ARCO, SERGE HAROSTEGUY, HENRI LARRETEGUY, PATRICK LEMBEYE, PIERRE MAUJARET, BERNARD PASDELOUP.

Dès son installation la Commission Travaux Voirie & Bâtiments Communaux a commencé l'inventaire des besoins afin de hiérarchiser et de programmer les travaux. À commencer par la réhabilitation de la voirie et l'entretien des bâtiments communaux. Deux domaines où les carences sont flagrantes et l'insuffisance des moyens disponibles très pesante.

Suite aux doléances justifiées des Lahonçais, des réparations et réfections vont être effectuées en priorité sur les voies communales et dans les lotissements les plus endommagés, ainsi qu'évidemment le curage des fossés.

Le dossier Oyhanto repris par la DDE (Direction Départementale de l'Équipement), cette réhabilitation sera réalisée par tranches : les canalisations d'eaux pluviales, les trottoirs et la chaussée.

La DDE et le Conseil Général ont programmé la réfection de la chaussée et les fossés du CD 257, route de Mouguerre à Urcuit passant par le giratoire Chic à Chic et le carrefour des Hirondelles.

À la demande de la Commission, l'ensemble de l'équipe municipale a visité la totalité des bâtiments communaux pour réfléchir à leur meilleure affectation et aux aménagements ou réparations nécessaires.

L'ancien Presbytère, libéré par l'ouverture des nouvelles salles municipales, pourrait rapidement abriter en rez-de-chaussée des activités libérales. Les travaux de mise aux normes sont en cours de chiffrage.

Trinquet : La réflexion sur sa réhabilitation est à l'étude. Après études, la salle Kiroldegui doit être entièrement repensée pour répondre parfaitement aux attentes des utilisateurs, en termes de confort et de bruit notamment. Cependant, l'importance et le coût des aménagements requis obligeront à repousser de deux ou trois ans l'engagement des travaux. En l'état, la salle reste en effet utilisable dans de bonnes conditions de sûreté.

Lahonce Lehuntze

Bulletin Municipal
herri aldizkaria

juin 2008

Vu du fronton Pilota plazatik ikusirik

Les Associations

Centre de Loisirs



Pour tous les jeunes de 11 à 18 ans, cet été du mardi 8 juillet au vendredi 1 août 2008, de 14 h à 19 h, du lundi au vendredi – salle Kiroldegui, le centre de loisirs avec MARILYS et STÉPHANIE, propose : sports collectifs, concours de pétanque, arts plastiques, rafting, piscine, surf, kayak, sortie au lac de Sames, aviron...

D'autre part, deux soirées seront organisées avec un repas partagé au bord du lac d'Arbéou.

Les tarifs seront définis par le quotient familial calculé sur le revenu imposable 2007, le passeport CAF. Le programme pour le mois d'août sortira mi juillet. Nous vous attendons nombreux cet été.

Abbaye des Prémontrés

L'abbaye des Prémontrés qui date du 12^{ème} siècle sera ouverte au public avec :

- visite guidée à 18h les : 29 juin, 20 juillet, 3 août.
- 15 août, fête de l'Assomption : messe, procession, visite guidée à 18h.
- 17 et 31 août - visite à 18h.
- Samedi 20 et dimanche 21 septembre : fête du Patrimoine - visites à 18h.

D'autres visites peuvent être assurées, pour des groupes. Prendre rendez-vous auprès de MAX WOJTYNIAK au 05 59 31 80 36 et à l'adresse : maxwojtyniak@wanadoo.fr



Club Adour Plaisance



Après une trêve hivernale et une année 2007 très satisfaisante, qui a affiché une saison bien remplie, tant au point de vue centre de loisirs que cours particuliers, nous entamons une année 2008 sous les meilleurs auspices. En effet, la voile scolaire connaît un engouement toujours plus marqué et les créneaux horaires se font de plus en plus rares pour les différentes écoles du canton. La saison estivale s'annonce une fois de plus bien pleine avec aujourd'hui plus de 80 % de réservation.

En ce qui concerne les cours particuliers, nous étudions la possibilité d'une extension d'horaires de 14 h à 16 h en plus de l'horaire classique (16-18 h) du lundi au vendredi.

Les stages de voile sont ouverts à toutes et tous par 5 cours de 2 h de 16 à 18 h sur 5 jours. Nous serons heureux de vous y accueillir.

Pour tout renseignement : 05 59 31 61 33.

Association A. M. S. des Arts - des Lieux - des Hommes

Oeuvre dans la Création Chorégraphique Contemporaine et la réalisation et production d'événements poétiques, populaires : les Créations Civiles.

Sensibilise les élèves dans les écoles, de la maternelle à l'université, par de nombreux projets artistiques et culturels, en lien avec l'environnement, des sites de nature et de patrimoine (dans le cadre du Plan Départemental d'Actions Artistiques et Culturelles -D.R.A.C/ E.N).

Transmet la danse à un large public : stages - ateliers hebdomadaires (adultes - enfants) - formation. Sous la direction artistique de SYLVIE MOLINA, Chorégraphe et formateur ressource pour la Danse à l'école.

L'A.M.S des Arts des Lieux des Hommes réalise depuis son installation en 2006 à Lahonce les évé-



nements suivants :

- Première Création Civile 2007 «Océan Cité» pour 4 sites du Pays Basque, lieux de nature, de patrimoine et zone urbaine et frontalière, réunissant 70 habitants et artistes associés, de communes et villages avoisinants.

- 13 classes en Pays Basque et Béarn en 2007 et 2008 ont participé à un projet Artistique et Culturel, en lien avec l'environnement :

(grottes d'Isturitz-Oxocelhaya, lavoir de St Pierre d'Irube, hôpital St BLAISE, bibliothèque de Bayonne, digue de Hendaye, cloître de Lahonce...), impliquant au total plus de 300 élèves de maternelle, du primaire et secondaire.

- Une création chorégraphique «Rituelle» à l'occasion du dévernissage de l'exposition «Élément Corps» aux Serres ACE de Biarritz.

- Création Civile 2008 «Cirlès», pour la ville de Pau, réunissant un grand nombre d'habitants accompagné d'un chœur de 60 femmes, les 15 et 16 novembre prochain.

L'association reçoit pour ses actions le soutien du Conseil Général, de la D.R.A.C Aquitaine, de l'Inspection Académique et ville de Pau.

Administrateur de A.M.S. : Monsieur ANTON ALFONSO.

Président : Monsieur CLAUDE POUPEAU.

Directrice Artistique : SYLVIE ESPÉRANZA MOLINA.

Contact : cpoupeau@wanadoo.fr

Tél : 06 82 17 69 43

Chasse

Le 29 Avril 2008 s'est tenu le repas annuel organisé par les chasseurs lahonçais et urcuïtois.

A cette occasion, nous avons tenu à remercier pour leur fidélité, deux fondateurs de notre association locale.

MM ANDRÉ LABACHOT et GUSTAVE SAVALOIS, toujours présents et actifs depuis 1966, ont reçu un trophée pour marquer l'événement, et une gerbe de fleurs a été offerte à leurs épouses, qui ont supporté leurs fréquentes absences durant toutes ces années. Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants.



Rendez-vous pour l'an prochain est donné à tous. Comptez sur nous pour pérenniser ces moments de convivialité.



Agenda Noiz, zer

Depuis le 2 juin : Lehuntzarrak propose des parties du Challenge sur le fronton tous les soirs de la semaine à 19 h et 20 h

De juin à Septembre : Le dimanche, tous les 15 jours à 18 h, visite guidée de l'Abbaye par Max Wojtyniak

4, 5, 6 juillet : Fêtes de Lahonce (programme page 8) proposées par le comité des fêtes

7 juillet (au 26 août) : début saison estivale du club de voile Adour Plaisance

8 juillet : Ouverture du centre de loisirs

26 juillet : Fête du club de voile Adour Plaisance

5 Août : Reprise des entraînements au Football club pour les seniors

10 Août : Messe de départ de l'abbé Fourgs – Salle Kiroldegui

16 Août : Fête du Port

23 août : Reprise des entraînements au Football club pour les moins de 15 ans et moins de 13 ans

Conseil paroissial

Trentième anniversaire de la kermesse de Lahonce



Une ambiance Chti, le samedi 31 mai au soir, dans la salle Kiroldogui. Au bar, bières à la pression, au restau, moules frites. Nous avons eu la joie d'accueillir près de 150 personnes, avec beaucoup de jeunes parmi elles.

Dimanche 1^{er} juin, une célébration à 10h30 avec la participation de la chorale.

A 12h30 salle Kiroldogui, apéritif animé par notre accordéoniste, FRANÇOIS ERRECART. Puis le repas, où 250 personnes, Lahonçais et nos proches voisins de tous les relais pastoraux, se sont régalés des mets préparés par notre grand Chef.

Dans l'après-midi, loterie et animation assurées par MAX WOJTYNIAK, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nous profitons de cette occasion pour remercier la municipalité de Lahonce pour son aide, et toutes les associations de notre village.

VIVE LA 31^{ème} KERMESSA.

Relais Pastoral de Lahonce.

Cercle cynophile



Depuis juillet 2007, le C.C.P.B. a maintenu ses cours habituels d'éducation et agility.

Deux concours d'agility qui regroupent 75 équipes venues du grand Sud-Ouest ont été organisés, l'un le 14 octobre 2007 sur le terrain de Lahonce, l'autre le 17 février 2008 au centre de valorisation du cheval à Sames.

Le club a animé une rencontre concernant l'Ecole du chiot le 15 septembre 2007 à la Jardinerie de Bassussarry et un stand de démonstration de l'Ecole du chiot dans le cadre de l'Exposition Canine d'Anglet.

Nous avons eu le plaisir, le 19 avril 2008 de recevoir TVPI qui a fait un reportage de qualité sur notre École.

Le 15 juin 2008 a eu lieu la Fête annuelle du club. Journée qui rassemble les adhérents de tous les cours et permet à chacun d'évoluer avec son chien quel que soit son niveau de formation.

Le CCPB participera à la prochaine exposition canine d'Anglet et organisera le 12 octobre 2008 et le 8 février 2009 des concours d'Agility.

Le club sera fermé pour les vacances du 14 juillet au 22 août 2008. Les cours reprendront le samedi à 15h et le dimanche à 10h pour les chiens adultes, et le samedi matin pour les chiots. Pour tous renseignements, on peut se présenter au centre d'entraînement route des Barthes aux jours et heures d'ouverture ou téléphoner au club :

05 59 31 81 39 ou au 05 59 22 23 37.

23 Août : Soirée théâtre « une bière dans le piano » présentée par le théâtre des Cimes : paul et fernand partagent le même bureau. Ils exécutent leurs tâches dans une désespérante monotonie lorsqu'un grain de sable va bloquer leur routine

29 Août : Randonnée nautique d'embarcations traditionnelles voile-aviron. Pique nique à Lahonce le 29 à 13h00 à l'école de voile. Renseignements : www.es-cumayres.com ou 05 47 64 37 47

Eskulari

ESKULARI a 20 ans

Celles et ceux qui avaient créé la société de pelote Eskulari en 1987 se sont retrouvés le 27 octobre 2007 pour fêter cet anniversaire dans la joie et la convivialité mais aussi avec une certaine émotion.

Eskulari a glané titres et places d'honneur au cours de ces 20 ans et souhaite suivre la voie tracée par ses initiateurs. Tous ceux qui ont envie de pratiquer la pelote, à main nue peuvent contacter :

MANU MARTIARENA : 06 14 32 39 93

ANDRÉ CLAVERIE : 05 59 31 53 21

YVAN NIQUEGE : 05 59 31 73 67



Les entrainements ont lieu le mercredi après midi. La reprise des cours se fera la 1^{ère} quinzaine de septembre (date précise dans la presse)

as.eskulari@yahoo.fr.

L'Espace Créatif

La rentrée 2007 a été marquée par quelques nouveautés. Nos adhérents ont pu s'initier à l'informatique grâce à la coopération de MATHIEU dont les cours ont affiché complet.

Quant à l'atelier «activités manuelles», les adultes ont découvert l'art du travail sur cuir avec YANN et la mosaïque avec MURIEL.

Dans la continuité des autres activités, les aquarellistes n'ont cessé de progresser sous le «pinceau» de MARIE-ANGE et les «patcheuses», sur les bons conseils d'ANNIE, ont créé de très belles réalisations en couleur.

Tous ces travaux sont présentés lors de l'exposition du 20 et 21 juin dans la grande salle Kiroldogui et le tirage d'une bourriche a permis à de nombreux visiteurs de repartir avec de belles réalisations.

La danse country remportant un vif succès a du ouvrir un 2^{ème} cours dispensé par ANNE-LAURE. Les danseurs ont participé joyeusement au Téléthon et donneront une démonstration le vendredi des fêtes du village.

Les enfants ont continué à s'exprimer sur les planches avec Zoé. En fin d'année, ils ont donné une représentation théâtrale au centre Baroja à Anglet et à la salle Kiroldogui : un bon moment de spectacle gai et amusant d'une qualité surprenante.

Les cours reprendront en septembre avec des nouveautés : émaux sur cuivre, art floral, initiation à l'Espagnol, danse Hip Hop.

Renseignements : MARTINE MOREL :

06 27 11 04 98 / 05 59 31 56 07

Dates inscriptions et début des cours : voir agenda



Football Club Lahonce-Urcuit-Briscous



C'est fort de ses 154 licenciés joueurs et dirigeants que le Football Club Lahonce Urcuit Briscous (F.C.L.U.B.) anime toutes les semaines les plaines des sports des 3 communes qui forment notre club.

Cette saison, débutée par l'inauguration de notre nouveau terrain à Lahonce, aura été marquée par la mise en place d'un projet sportif basé sur un travail renforcé dans notre école de foot, encadrée par des éducateurs diplômés, et sur une volonté de fidéliser nos licenciés, jeunes comme seniors.

Les moins de 13 ans (photo), et bientôt les moins de 15 ans, sont au centre de ce projet, accompagnés d'une équipe seniors dont l'objectif sera de grimper les échelons pour atteindre les premières divisions départementales.

A travers la pratique de notre sport, nous souhaitons créer de la convivialité, du lien social, valeurs qu'il est important d'entretenir dans nos communes.

Pour cela, nous lançons un appel à tous ceux qui auraient envie de nous rejoindre : la porte du club est, bien entendu, ouverte à tou(te)s, pour une participation aussi bien sur les terrains qu'en dehors.

Vous pourrez par ailleurs découvrir toute l'actualité de notre club sur Internet :

"<http://fclub.footeo.com>
ou sur la plaquette disponible au club.

En espérant vous compter toujours plus nombreux parmi nos supporters, nous vous adressons nos amitiés sportives.

Renseignements : Tél club 05 59 31 65 61

Courriel : fclub@wanadoo.fr

Inscriptions : PHILIPPE ETCHEMENDY 06 22 77 56 95

Reprise des entrainements saison 2008-2009 : voir agenda.

Gymnastique Adour

L'association propose les activités suivantes :

- Gymnastique le lundi et jeudi soir de 20h00 à 21h00,

- stretching postural le mardi de 9h15 à 10h15,

- yoga le mercredi de 20h00 à 21h00,

et, nouveau cette année, un cours de gym méthode «Pilates» le vendredi matin de 9h00 à 10h00.



(suite page suivante)

30 août : Reprise des entrainements au Football club pour l'Ecole de foot



6 septembre : Organisation d'un kantaldi pour le 10^{ème} anniversaire de l'association Hik Hasi

16-17-18 septembre : Inscriptions pour l'Espace créatif de 16 à 18 h Salle Bigulnea

29 septembre : reprise des cours de L'Espace Créatif

Début octobre : Hik Hasi : rentrée des cours de basque et de chants populaires basques .

12 octobre : Vide-grenier (tous les 2^{èmes} dimanche d'octobre) organisé par Hik Hasi

Lahonce Lehuntze

Bulletin Municipal
herri aldizkaria

juin 2008

Vu du fronton Pilota plazatik ikusirik

(suite Gymnastique Adour)

Pour tous ces cours l'association emploie des professeurs diplômés et dispose de matériel : steps, halteres mousses et rigides, élastibandes, bâtons et tapis de sol.

Les cours ont lieu, à partir de la 2^{ème} quinzaine de septembre jusqu'à fin juin, dans la petite salle Kiroldegui. La date de reprise des cours est arrêtée lors de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu cette année le vendredi 27 juin à 19h30.

L'assemblée générale est suivie d'un vin d'honneur offert à toutes les adhérentes, puis, avec toutes celles qui le souhaitent, un repas est pris en commun au restaurant.

Les tarifs, pour l'année 2007/2008, étaient les suivants :

1 activité 90 euros (gym ou yoga ou stretching)

2 activités 130 euros

3 activités 160 euros

Ces prix comprennent l'adhésion à l'association (15 euros) et les cours.

Les adhésions en cours d'année sont possibles (un tarif dégressif est appliqué).

Les deux premiers cours sont gratuits, alors n'hésitez pas, venez faire un essai.

N'hésitez plus, si vous voulez faire de la gym dans la bonne humeur avec des professeurs sympas, venez nous rejoindre et pour tout renseignement complémentaire vous pouvez appeler aux numéros suivants (le soir après 18h30) :

05 59 42 95 03 (M^{me} BENEUF)

05 59 31 85 65 (M^{me} SÉLARIÈS)

L'association Gymnastique Adour vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour la prochaine saison.



Selon l'expression usuelle, c'est après 38 ans de bons et loyaux services auprès des lahonçais que Madame Pierrette Tellechea, secrétaire générale à la mairie, va prendre sa retraite. Lors du verre de l'amitié, au soir de son dernier jour travaillé, Pierre Guillemotonia, le maire saluait son aide et son travail dans la mise en place de la nouvelle équipe municipale et lui souhaitait une retraite longue et heureuse. Il semble qu'au programme, soient déjà prévus repos, voyages, et le joli rôle de grand-mère, et sûrement, nous lui faisons confiance, plein d'autres activités...

Hik Hasi

Lehuntzeko Gau Eskola.

La Gau Eskola (cours du soir en langue basque) finit son année de 1^{er} niveau avec 6 élèves très motivés avec l'espoir d'ouvrir l'année prochaine un second niveau. Nous remercions ELORRI, la jeune enseignante d'Hik Hasi, et ses élèves pour leur assiduité aux cours et le travail fourni tout au long de l'année scolaire.

L'année 2007 à 2008 a été riche en événements pour notre association :

- organisation du 9^{ème} vide-grenier le dimanche 14 octobre,
- participation au Téléthon avec les autres associations lahonçaises,
- sortie en bus à Bilbao très appréciée le samedi 1^{er} décembre avec la visite du Musée Guggenheim et repas au café Antzokia (bus complet),
- sortie culinaire au Lycée Hôtelier de Biarritz le 10 janvier,
- le vendredi 22 février, le chanteur ANDDE DUHALDE a été notre invité à une répétition du groupe de chants,
- le dimanche 30 mars, participation du groupe de chants au Kantuaren Eguna (rassemblement de tous les cours de chants populaires basques),
- le vendredi 30 mai, participation à Hiriburun Kantuz (animation chantée au centre-bourg de Saint Pierre d'Irube).

Dans le cadre des fêtes de Lahonce, le samedi 5 juillet 2008 à partir de 18 heures 30, Hik Hasi animera le bar «Chez Nicolas» par l'organisation de Lehuntzen Kantuz : chants populaires basques, musiciens, tapas, ...

Vous retrouvez les activités à venir pour le 2^{ème} semestre 2008 dans l'agenda auxquelles s'ajoute le projet d'une sortie culturelle à Baldorba, en Navarre dont la date n'est pas encore fixée.

Renseignements : 05 59 31 60 38.

Proverbe : Les vieux proverbes basques ressemblent à ces morales de fables, incroyablement d'actualité dans la vie quotidienne. Réfléchissons-y !

• Traduction de celui du bulletin de juin 2007.

«Tikia ez gutietsi, haren beharra bihar edo etzi»

Ne néglige pas le petit, tu peux en avoir besoin demain ou après-demain.

• Nouveau proverbe à trouver :

«Izan gabe eman dezake gun gauza bakara da zori ona».

Lehuntze Kantari

Que de gammes entonnées depuis cette année 1965 où un petit groupe d'hommes du village décide de se réunir une fois par semaine pour répéter à l'unisson les chants qui vont accompagner les offices, se risquant parfois à chanter à deux voix.

Puis, à partir de 1978, ce noyau a grandi. Actuellement composé de 26 choristes répartis en 4 pupitres soprani-alti-ténor et basse, dirigés par la

baguette de son chef de chœur BERNADETTE CHABBERT, le chœur travaille tous les mercredis de 20h30 à 22h30 avec beaucoup de sérieux.

Son répertoire : offices religieux, messes de mariages, concerts profanes.

Vous aimez chanter ? Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre car le groupe n'est pas figé. De nouvelles recrues sont enregistrées et nous avons besoin de ténors et de basses.

Vous serez chaleureusement accueillis et prendrez ainsi tout le plaisir que nous-mêmes prenons en animant notre village.

Contacts : Mmes LABACHOT : 05 59 31 54 16 et ETCHEGARAY : 05 59 31 56 65.

Lehunztarrak

Pour rappel, le vendredi 13 Juillet 2007, Lehunztarrak a ramené le titre de Champion du Pays Basque Place Libre 1^{ère} Série, par le biais de JÉRÔME ANETAS et PASCAL GABASTON, lors d'une finale 100% lahonçaise.

DIDIER LAFOURCADE et BRUNO GABASTON échouent en finale du Pays Basque, et un mois plus tard, en finale du Championnat de France, sur le fronton d'Orthevielle, devant un large public, parmi lequel figurait notre Ministre de la Jeunesse et des Sports, Mme ROSELINE BACHELOT.

Après cette saison estivale des plus réussies, Lehunztarrak a poursuivi ses activités en trinquet.

Une section féminine a vu le jour, forte d'une dizaine de licenciées, appliquées et motivées, elles poursuivent leur apprentissage dans la bonne humeur.

Chez les hommes, Lehunztarrak a engagé 8 équipes en Championnat Pays Basque trinquet.

Malgré une préparation importante nos équipes n'ont pu rivaliser avec la concurrence.

Seules nos 2 équipes de 2^{ème} Série accèdent aux 16^{èmes} de finale, avec une mention spéciale pour JÉRÔME ANETAS et DIDIER LAFOURCADE, qui échouent en 1/4 de Finale.

Pour marquer l'édition 2007 du Téléthon, Lehunztarrak, aidé d'Eskulari et du Comité des Fêtes, a entrepris de réunir un maximum de participants, lors de 24 heures de Pelote. Grande réussite placée sous le signe de la solidarité.

Dans la continuité de l'action menée l'été dernier, et suite à une forte demande, il a été décidé d'organiser un Challenge en trinquet.

Une cinquantaine de joueuses et joueurs ont pris part à ce petit tournoi, qui s'est achevé fin mars.

Notre saison estivale bat actuellement son plein, Lehunztarrak étant le club le plus représenté, avec 11 équipes engagées, 2 en 1^{ère} Série et 9 en 2^{ème} Série.

A ce jour, nos 2 équipes de 1^{ère} Série sont qualifiées pour les 1/2 Finales et 6 équipes de 2^{ème} Série, pour les 8^{èmes} de Finale.

Comme en 2007, tous les soirs de la semaine, vous pourrez assister à des parties du Challenge sur le fronton de Lahonce. (à partir du 02 juin, parties à 19h et 20h)

Toute l'équipe de Lehunztarrak se joint à moi, pour souhaiter à toutes les lahonçaises et lahonçais, de bonnes vacances estivales.



La gazette
de Lahonce
Lehuntzeko
kasetak

Naissances

PAILOT-DIAS ANNA EMMA née le 10/04/2007

LAPÈGUE EVA, née le 13/07/2007

SAINT-BLANCART HUGO, né le 14/08/07

HARGUINDEGUY INIGO, né le 31/08/07

BENONI-BIGLIONE OIHAN LÉO XAVIER, né le 02/10/07

BRION PATXI, né le 07/10/07

BONNET ROSANA, née le 14/10/07

DELAUNAY MAYANA MARIE, née le 15/02/2008

SENAC ELAIA, née le 24/03/2008

DUFAU-GIZARD JUSTINE, née le 16/04/2008

BLASTRE YON BENOIT, né le 09/05/2008

Mariages

Devienne JOSIANE ROLANDE/POTTIER RENAUD BERNARD AUGUSTE, le 28/07/2007

FENDRICH BRIGITTE/ETCHEVESTE JOSEPH, le 11/08/2007

DOMEC STÉPHANIE/STEIN LUDOVIC CÉLESTIN JULIEN, le 18/08/2007

ADENIS NADÈGE/JAUGEAS SYLVAIN, le 18/08/2007

ASCARRAIN JOËLLE/ARCHIDOT MATHIEU, le 08/09/2007

GUILLET MAGALI DANIELLE/ELIZAGOYEN PEÏO, le 08/09/2007

RUVAL ORIANE/BLANCHARD MICHAËL, mariés le 13/10/2007

BLOND JACQUELINE MARIE LOUISE/GALDOS JEAN HENRI, mariés le 18/04/2008

Mamilen

Ecoute autour du bébé.

Née à Lahonce, voici presque 4 ans, notre association propose aux parents, et à toute personne dans ce rôle-clé, d'apprendre une technique pour masser leur bébé (dès le 1er jour même).

Il est enfin reconnu de tous que ce sont dans les premiers mois de la vie que sont posées, ou non, les bases de nos comportements relationnels et affectifs d'adulte... et masser notre bébé, chaque jour, avec amour et compétence, c'est lui donner ce capital de bien-traitance auquel il a droit, et qu'il pourra transmettre à son tour ; oserons nous parler d'acte citoyen ?

La CAF de Bayonne, des associations du Pays Basque, le Réseau Appui-Parents sont déjà nos partenaires.

Contact : Mamilen 06 67 81 90 07



Association Musicale du Val d'Adour

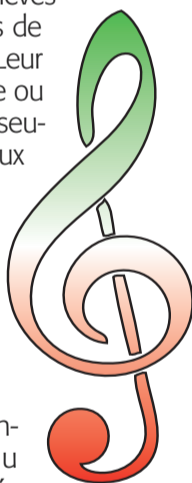
En cette fin d'année scolaire, les élèves ont passé les traditionnels examens de fin d'année entre le 16 et le 21 juin. Leur but n'est pas de décider du passage ou d'un éventuel redoublement, mais seulement de permettre aux élèves, aux familles et aux professeurs de faire le bilan du travail accompli pendant l'année grâce à l'avis de jurés extérieurs à l'association.

Les résultats ont été remis lors de la traditionnelle audition de fin d'année à Urcuit le 22 juin.

Comme d'habitude, nous vous donnons rendez vous au milieu du mois de septembre pour les réunions d'information et d'inscription.

Vous serez informés des dates exactes par des affiches dans les commerces et une information spécifique dans les écoles et la presse. Nous vous rappelons que notre association dispense des cours de formation musicale, piano, clavier (pour les pianistes confirmés), guitare sèche, guitare acoustique, guitare basse, accordéon, saxophone, trompette, flûte traversière, batterie, chant, pour les enfants à partir du CP, et sans limite d'âge pour les adultes !

Association Musicale du Val d'Adour
Ecole de musique Lahonce - Urcuit
Quartier Laparia - 64990 Lahonce
Tél. : 05 59 31 80 36



Association des Plaisanciers Lahonçais



Activités collectives depuis juillet 2007 :

- juillet 2007 : journée en mer (observation de dauphins, bain en eau profonde...),
- août : ballade sur l'Adour jusqu'à Peyrehorade,
- septembre : partie de pêche amicale sur l'Adour,
- octobre : visite d'un sabotier dans les Landes puis repas de fin de saison à la ferme de Beleslou,
- janvier 2008 : assemblée générale,
- mars : visite de Saint Sébastien et repas cidrerie à Aginaga,
- avril : soirée cabaret à Mees,
- mai : soirée bowling

Programme des activités collectives été 2008 :

- dimanche 22 juin : sortie sur l'Adour jusqu'à Peyrehorade (accessible à tous les amis des plaisanciers sur inscription),
- juillet : sortie en mer,
- samedi 16 août : 1^{ère} fête du port, organisée par les Plaisanciers Lahonçais, l'Ecole de voile, les associations sportives du trinquet et ouverte au public,
- septembre : partie de pêche en rivière
- octobre : sortie de fin de saison (programme en lien avec l'eau à définir)

Siège : Villa Mora - 15 Bois de la Vierge
64990 Lahonce

Contacts

Président : RENÉ CABANNE
tél. : 05 59 31 60 17 et 06 67 41 22 64
cabanne-casarel@wanadoo.fr

Trésorière : MAGALI BACACHOU - tél. : 05 59 31 84 89
dominique.do-rego@wanadoo.fr

Secrétaire : ALFRED SPOERRY
spoerry.alfred@wanadoo.fr

Rando Lahonçaise

Organisation de randonnées pédestres en basse et moyenne montagne dans le Pays Basque français / espagnol et Pyrénées. Son objectif : faire découvrir ou redécouvrir aux jeunes et moins jeunes les plaisirs de la nature, de la faune, de la montagne et les bienfaits du sport.

S'ajouteront des activités annexes : organisation d'une descente en rafting, courses d'orientation (initiation), pique-nique organisé pour les membres, les familles, des invités, ... 2 soirées thématiques (nature, faune, GPS, topographie,...).

Pour tout renseignement :

JEAN-JACQUES ANIS - 06 30 34 73 10
randolahoncaise@orange.fr



Ttirittak Elkarte

Association sauts basques, mutxikoak, fandango... Lehuntzeko mutxikoak.

Depuis plus de 12 ans, déjà, nos petits pas sont devenus grands, et connus dans notre village. Notre association regroupe tous ceux et celles qui veulent partager et apprendre les pas les plus populaires de notre patrimoine folklorique : Mutxikoak. Il n'y a pas d'âge pour commencer ! Au contraire. Tout le monde est bienvenu chez nous !

Saison 2007-2008

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 06 octobre 2007, le bureau a été partiellement renouvelé :

présidente : Melle XOFI BLANC-LESGOURGUES,
trésorière : Melle MARYVONNE URRUTIGOÏTY,
secrétaire : Melle CÉCILE ETCHEGARAY remplace Melle GAËLLE SASSOUBS.



(Manque sur la photo : GENEVIÈVE, EDWIGE, NAHIA, JÉRÔME, XEXILI)

Cette année, 4 nouvelles recrues dont 1 homme. Les cours sont assurés tous les mardis sous le tixtu de Xofi à la salle Bilgunéa aux horaires suivants :

- 19h30 pour les débutants (1 enfant, 3 adultes, dont 1 homme) s'initient à la ronde des mutxiko,
- 20h30 pour les initiés (7 «vétérans» enrichissent leurs connaissances en apprenant de nouvelles chorégraphies de baztan, axuri, fandango, jota).

Comme chaque année nous avons fêté les Rois et nous avons souhaité la bienvenue à IÑIGO au sein du groupe.

Cette année encore et pour le plaisir des adhérents nouveaux ou anciens nous avons concocté une «mini récréation» pour le dimanche des fêtes de Lahonce. Cette chorégraphie sera suivie d'une invitation pour tous à danser avec nous les mutxiko les plus connus. Puis nous irons manger chez NICOLAS pour terminer la saison et attendre sereinement la rentrée.

L'assemblée générale de l'association Ttirittak se tiendra fin juin 2008. Les inscriptions se feront à la salle Bilgunéa le 14 octobre 2008 à partir de 19h30.

La carte de membre est de 5 euros pour les adhérents danseurs, les petites mains pour les costumes, les mains solides pour la mise en place de l'équipement et la confection des décors, enfin pour tous ceux qui veulent danser ou aider.

Nous vous attendons nombreux à la rentrée avec cette passion qui nous anime tous le mardi 21 octobre à 19h30 pour le début des cours.

Ttirittak au complet : AÑA, MAITE, XOFI, SYLVIANE, XEXILI, MARYVONNE, THÉRÈSE, GENEVIÈVE, EDWIGE, JÉRÔME, LAURENDE, BEÑAT, IÑIGO, NAHIA, ALEXIA, LAURA, TXIKI.

Contacts :

Xofi : 06 30 83 99 37
Maryvonne : 05 59 31 66 34
Xexili : 06 61 55 13 90

Décès

LAPIÉ GISÈLE MARTHE CLARISSE, décédée le 02/07/2007 à Bayonne
PROVOST JULIEN, décédé le 12/07/2007 à Lahonce
HAVET BÉATRICE, décédée le 14/07/2007 à Bayonne
DANTIAQ JEAN, décédé le 19/07/2007 à Bayonne
CAMAIN RAYMONDE HENRIETTE, décédée le 21/07/2007 à Lahonce
TOUSSAIN ANNE-MARIE, décédée le 20/08/2007 à Lahonce
HONDARRAGUE MARIE-JEANNE, décédée le 14/11/2007 à Lahonce

POPA IOANA RUXANDRA, décédée le 01/12/2007 à Rouen
HOUET LAURENCE, décédée le 02/12/2007 à Cambo Les Bains
PERCHERON GLADYS Angèle, décédée le 20/12/2007 à Bayonne
BARRE PHILIPPE CHARLES ALBERT, décédé le 08/01/2008 à Lahonce
NOGUEZ FRANÇOIS MARIE LUCIEN CHARLES, décédé le 25/01/2008 à Lahonce
ETRILLARD GINIANE YVONNE, décédée le 08/02/2008 à Lahonce
OHET CHARLES JACQUES, décédé le 22/02/2008 à Lahonce

PROVOST MARIE-ANNICK, décédée le 27/02/2008 à Bayonne
ETCHART LOUIS, décédé le 16/04/2008 à Bayonne
LE PIOULLE JEAN JACQUES, décédé le 19/04/2008 à Lahonce
MENDIBURU JEANNE, décédée le 10/05/2008 à Bayonne

Infos

Horaires

Mairie

05 59 31 55 10

Du Lundi au Vendredi : 9h à 12h30 – 13h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h : permanence d'un adjoint

Pour prendre rendez-vous avec M. le Maire ou ses adjoints, téléphonez au secrétariat

Email : commune.lahonce@wanadoo.fr

Agence Postale : 05 59 31 51 35

Du Lundi au Vendredi : de 8h45 à 12h

Centre de distribution St-Pierre-d'Irube

Tél : 05 59 44 29 70

Déchèterie : 05 59 42 02 07

Route de l'abbaye, CD 161, à proximité du PN 348, Port de Lahonce - Ouverture les Mardi, Jeudi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Numéros essentiels

Ecole Publique : 05 59 31 51 54

Cantine – Garderie - CLSH : 05 59 31 62 44

Pompiers : 18

Gendarmerie : 05 59 42 53 10

Permanences

Relais Assistante Maternelle

M^e Jocu, le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 13h30 à 17h en Mairie de Lahonce

Conciliateur

M. Alstadt, les lundis matin de 10h à 12h sur rendez-vous au 1^{er} étage de la Mairie de Saint-Pierre d'Irube

Assistante Sociale : Sur rendez-vous : 05 59 70 39 10

CCAS

Portage de repas. Complémentaire Santé
Saint-Pierre d'Irube : 05 59 44 03 53

Aides Ménagères prestataire/mandataire

Mairie de Lahonce : 05 59 31 55 10

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

SEMAINE DU PAYS BASQUE : Robert GAYAN

1135 Chemin Mispiracoitz 64990 St-Pierre d'Irube

Tél : 05 59 44 09 10 - Mail : robert-gayan@wanadoo.fr

JOURNAL SUD OUEST : Maxime WOJTYNIAK Quartier

Laparia 64990 LAHONCE Tel : 05 59 31 80 36

ou Mail maxwojtyniak@wanadoo.fr

LAHONCE EN FÊTE

VENDREDI 4 JUILLET

OUVERTURE DES FÊTES

19 h 00 - FINALE DE PALA ANCHA (Finale 1^{ère} série du challenge inter-lahonçais)

19 h 45 - SPECTACLE DE DANSE COUNTRY

20 h 00 - APÉRITIF - MÉCHOUI sous chapiteau place Louis Lafargue

Réervations : "Salle des Mariages" du 30 juin au 3 juillet entre 18 h et 20 h

Prix du repas adulte : 16 euros - Prix du repas enfant - de 12 ans : 6 euros

23 h 00 - BAL avec HEPTAGONE

SAMEDI 5 JUILLET

13 h 30 - JET SKI au port de plaisance

17 h 00 - GOÛTER "sur place" offert à tous les enfants

18 h 00 - BALLADE A PONEY (pour les enfants à partir de 3 ans)

18 h 30 - APÉRITIF AU BAR NICOLAS animé par le groupe de Chants Populaires HIK HASI

21 h 30 - SPECTACLE de DANSES BASQUES

23 h 00 - CONCERT avec SUGAN

00 h 30 - BAL avec KOSPEIAK Orchestre de variété française et étrangère, rock basque etc...

DIMANCHE 6 JUILLET

10 h 30 - MESSE SOLENNELLE avec la chorale de Lahonce

11 h 30 - PELOTE À MAIN NUE avec les jeunes de l'école de pelote Eskulari

12 h 00 - ANGÉLUS avec la Chorale de Lahonce - Bénédiction donnée par M. le Curé

12 h 30 - APÉRITIF offert à tous les Lahonçais MUTXIKOAK avec TTIRRITTAK

17 h 00 - PELOTE À MAIN NUE AMATEURS - ELITE PRO

IÑAKI HIRIBERRONDE / BEÑAT MAITIA contre ALAIN HEGUIABEHÈRE / SERGE MAYTE

18 h 30 - APÉRITIF-CONCERT avec le Réveil Urtois (batterie fanfare)

21 h 00 - PAËLLA (inscriptions sur place à partir de 18 h. Attention !! nombre limité)

Adulte 10 euros / Enfant - de 12 ans 5 euros

22 h 30 - SOIRÉE BODEGA avec NUMERO UNO "cadeaux, confettis, ambiance"

23 h 30 - SPECTACLE PYROTECHNIQUE (Feu d'artifice)

CLOTURE DES FÊTES



COMITÉ DES FÊTES

PRÉSIDENT : POEYDESSUS NICOLAS

VICE-PRÉSIDENT : SAVOIGNAC SYLVAIN

TRÉSORIERE : GRECIET FANNY

TRÉSORIER ADJOINT : GOROSTEGUI NICOLAS

SECRÉTAIRE : GALLIOT SABRINA

SECRÉTAIRE ADJOINTE : TRECU MARY

Communauté de Communes

Nive-Adour : Lahonce, Mouguerre, St Pierre d'Irube, Urcuit, Urt, Villefranque

Président : ROLAND HIRIGOYEN (Mouguerre)

Délégués pour Lahonce : PIERRE GUILLEMOTONIA, NATHALIE ARMANGES, BERTRAND FOUQUE, DAVID HUGLA

PATRICK LEMBEYE, JEAN-MARIE SALDIBOURE

Commissions de travail :

Commission Habitat - Paul Larroque - 1^{er} vice Président (St Pierre d'Irube)

Mise en oeuvre du programme local d'habitat (PLH)

Evolution et suivi du PLH

Accueil des gens du voyage

toutes autres questions intéressant l'offre du logement

Commission Aménagement – Maurice Lamy – 2^{ème} vice président (Urcuit)

Schéma de cohérence territoriale

Partenariat avec l'agence d'urbanisme

gestion du système d'information géographique

Prospective quant aux futures compétences éventuelles

Commission Environnement – Robert Dufourcq – 3^{ème} vice président (Villefranque)

Organisation de la collecte des déchets

Fauchage

Suivi déchèteries et valorisation des déchets

Partenariat Bil ta Garbi

Commission Enfance et Jeunesse – Pierre Guillemotonia - 4^{ème} vice président (Lahonce)

Services et structures d'accueil de la petite enfance

Sport et musique scolaires

Partenariat Mission Locale avenir jeunes

Commission Economie – Robert Lataillade – 5^{ème} vice Président (Urt)

Création de zones d'activités

Détection et exploitation de foncier économique

Projet IKEA / syndicat SMAZA

Etude d'intégration communautaire des ZAE existantes

Perspective de Taxe Professionnelle Unique

La Ballade du Bourg Herri erdiko ibilaldia

Notre Dame de Lahonce (1^{er} EPISODE : 12^{ème} SIÈCLE)

L'abbaye Notre Dame De Lahonce fut fondée en 1164 dans le diocèse de Bayonne, par Bertrand Vicomte du Labourd, qui y installa une petite communauté de Prémontrés venus de l'abbaye de la Case-Dieu dans le diocèse de Auch. A peine à quelques 6 lieues de là, l'abbaye d'Arthous, également fondée par des religieux de la Case-Dieu vers 1160. Une telle proximité dans l'espace et une telle concordance dans les dates ne peuvent être de simples coïncidences.

Un mot tout d'abord, sur l'ordre des Prémontrés.

Les Prémontrés ne sont pas des moines qui suivent la règle de saint Benoît, mais des chanoines réguliers suivant la règle de saint Augustin.

Leur but en entrant dans l'ordre n'est pas d'assurer leur salut personnel, mais d'évangéliser les populations alentours.

Les deux abbayes au voisinage du Pays Basque, qui était encore presque entièrement païen à cette date et qu'il s'agissait d'évangéliser.

Bertrand, Vicomte du Labourd, donna des terrains pour fonder l'abbaye. Un étroit plateau, orienté au nord-est, dominant de quarante mètres l'aiguëte, bras de l'adour.

Il est fort possible qu'un château fort ait précédé l'abbaye sur ce promontoire facilitant la surveillance de la vallée et du fleuve, d'où arrivaient les envahisseurs.

Bertrand fit don également de vastes étendues voisines. Outre ces terrains, le Vicomte avait octroyé aux chanoines de Lahonce, le droit de percevoir tous les ans, une des cinq baleines prises par les pêcheurs de Capbreton ; c'est là que se trouvait à l'époque l'embouchure de l'Adour.

La suite au prochain numéro ...